

# RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS

## Réalisation d'une oeuvre participative

au sein du Groupe scolaire Jean Zay (rue Jean-Claude Maisonneuve, Couëron)

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature :

Phase 1 / **acte de candidature : avant le 28 mars à 16h**

Phase 2 / **présentation des projets : avant le 28 mai à 16h**



« Depuis la rentrée 2018, les élèves et leurs professeurs se sont lancés, avec le concours de la Ville et d'autres partenaires, dans l'élaboration d'un projet artistique participatif en vue d'installer dans l'école une oeuvre d'art dont l'emplacement et la nature restent à déterminer.

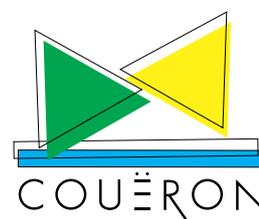
Musique, peinture, sculpture, photographie, le choix est totalement ouvert. Toutes les classes participent à ce projet.

Et nous aimerions que les habitants du quartier participent

également à habiller ce nouvel établissement d'une touche artistique.

Dans la ville ou à l'école : notre credo est que l'art est un bien commun, à diffuser et partager ! ».

Carole Grelaud, Maire de Couëron



## 1/ Commanditaire

Mairie de Couëron  
Place Charles de Gaulle  
44220 Couëron  
Mail : archivesetpatrimoine@mairie-coueron.fr

## 2/ Objet de la consultation

Suite à l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire en septembre 2018, la Ville souhaite la réalisation d'une œuvre artistique originale intégrée à l'école. Sa réalisation s'inscrit au cours de l'année scolaire 2019-2020.

## 3/ Contexte du projet

Au cœur du nouveau quartier situé à l'ouest du centre-ville de Couëron, le groupe scolaire Jean Zay a ouvert ses portes en septembre 2018. À la première rentrée, il comptait 251 élèves répartis en 10 classes de la maternelle à l'élémentaire.

### Un souhait de la Ville

C'est pour permettre à chaque usager, enfant comme adulte, d'avoir accès à l'art que la Ville a souhaité cette réalisation. Une dimension importante du projet est la participation des usagers à ce projet.

En effet, la Ville souhaite que la conception et la réalisation de l'œuvre d'art soient en partie participatives. Ce souhait se traduit par un projet développé sur deux ans, où les usagers sont sensibilisés à l'art et où ils sont amenés à se prononcer sur le choix du projet artistique.

### Architecture et environnement du groupe scolaire

L'école est située coeur d'un nouveau quartier de Couëron, aménagé à l'ouest du centre ville, à proximité du marais Audubon. Elle est donc à la fois en contact immédiat avec un espace naturel boisé, mais aussi avec différentes formes architecturales contemporaines (des petits immeubles d'habitations et des maisons de ville).

Résolument intégré au site existant, le groupe scolaire a été conçu de manière collaborative en lien avec les usagers et les associations, avec une prise en compte des normes environnementales. L'agence CUB3, maître d'œuvre du projet, a porté une attention particulière à la qualité paysagère de l'ensemble.

Pour limiter l'occupation au sol, l'école est installée sur deux niveaux : la maternelle au rez-de-chaussée et l'élémentaire à l'étage, accessible depuis une rampe. Une partie de la toiture est aménagée pour installer l'espace de jeux des classes élémentaires.

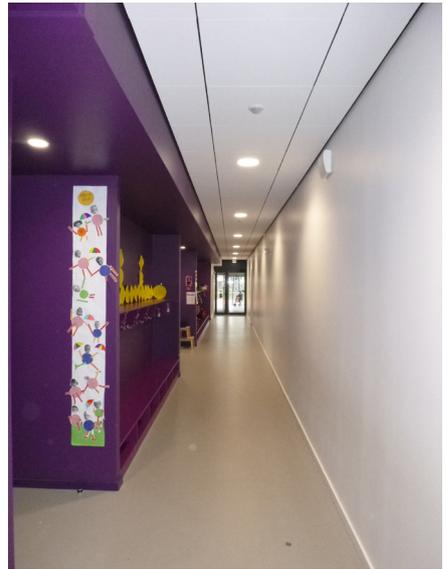
Au rez-de-chaussée, 5 classes maternelles, une grande salle à usages multiples, un espace pour les activités périscolaires, des bureaux, des salles de réunion et la partie restauration. L'ensemble est organisé autour d'un patio et ouvre sur une cour (réservée aux maternelles). À l'étage, 5 classes élémentaires desservies par un couloir ouvrant sur la cour réservée aux élèves de l'élémentaire. L'architecture intérieure est sobre et colorée.



Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'étage



## Un projet d'école

L'idée de concevoir une œuvre intégrant une participation des élèves a été présentée à l'équipe enseignante et aux élèves, qui sont déjà bien impliqués. À chaque étape du projet, qui va s'étendre sur deux années scolaires, les élèves sont au cœur du dispositif de sensibilisation à l'art d'aujourd'hui, animé par un médiateur culturel.

Depuis septembre 2018, ils ont réfléchi ensemble à ce que pouvait être une œuvre, puis ils ont découvert des réalisations *in situ*, dans l'espace public et dans des établissements scolaires. Un document présente les œuvres rencontrées et les réactions des élèves (voir en annexe 3).

Ensuite, en lien avec ces découvertes et leurs expériences de l'art, chaque élève a été amené à proposer, par le dessin ou l'écriture, ses idées ou ses envies pour la future œuvre d'art de l'école. Ces idées ont été ensuite discutées et rassemblées par classe dans un cahier d'idées, regroupant 10 cahiers d'idées au total.

Le présent cahier des charges reprend en partie les idées qu'ils ont partagées. Chaque candidat devra en tenir compte et indiquer dans leur présentation, de quelle manière il répond à certaines pistes élaborées par les élèves (voir en annexe 3). Il n'est pas obligatoire de répondre à l'ensemble des propositions.

À l'issue de cette consultation, tous les usagers de l'école, élèves comme adultes, seront sollicités pour le choix du projet artistique.

## 4/ Programme de la commande artistique

Le ou les artistes doivent présenter un projet répondant aux critères ci-après :

### Domaines artistiques

Les domaines artistiques envisagés sont les arts plastiques (sculpture, installation, photographie, graphisme, peinture, création numérique etc.) mais aussi la création paysagère, le design ou la création musicale.

### Participation des élèves

La conception et la réalisation de l'œuvre d'art devront être en partie participative. Le projet comprendra donc nécessairement une participation des élèves et donc des rencontres avec l'artiste dont le cadre sera défini ultérieurement conjointement entre l'artiste, la Ville de Couëron et l'équipe enseignante.

### Choix du lieu

Le choix du lieu est libre, mais l'œuvre doit pouvoir être perçue par l'ensemble des élèves, qu'ils soient en maternelle ou en élémentaire, au cours de leur journée d'école.

L'œuvre pourra être installée à l'intérieur ou bien à l'extérieur des bâtiments, dans le périmètre de l'école.

### Respect de l'œuvre architecturale

L'œuvre doit être conçue en lien avec le lieu et les différents bâtiments et ne doit pas modifier de manière importante les caractéristiques de l'œuvre architecturale.

### Sécurité des usagers de l'école

L'œuvre doit respecter les règles de sécurité en vigueur dans un établissement accueillant du public, notamment de jeunes élèves. Pour cette raison, les artistes doivent concevoir une œuvre et un dispositif d'exposition de celle-ci en parfaite adéquation avec les règles de sécurité en vigueur dans l'établissement scolaire afin de ne faire courir aucun risque à la communauté éducative. Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Si le passage d'un organisme validant la conformité de l'installation aux règles de sécurité est nécessaire, celui-ci sera à la charge de l'artiste ou du groupement d'artiste.

### Entretien et vie de l'œuvre

L'œuvre réalisée doit être pérenne et présenter des facilités d'entretien (techniques et financières). Les conditions de conservation et de maintenance feront l'objet d'une fiche de prescription détaillée par l'artiste, pour faciliter les opérations d'entretien. L'artiste doit également prévoir la conception et la rédaction d'un cartel.

## 5/ Montant de l'enveloppe

Le montant global de l'enveloppe financière consacrée par le commanditaire s'élève à 22 950 € TTC.

Cette enveloppe comprend :

- les honoraires de l'artiste lauréat, la cession de ses droits d'auteurs, cotisations aux organismes
- les coûts de conception, réalisation, d'acheminement et d'installation de l'oeuvre jusqu'à réception définitive
- les frais de déplacement

## 6/ Modalités de la consultation

La consultation se déroule entre février et juin 2019, pour une réalisation de l'oeuvre d'art au cours de l'année scolaire 2019-2020. Elle se déroule en deux étapes :

### Première étape : dossier de candidature

L'artiste ou le collectif d'artistes intéressé doit d'abord faire acte de candidature en adressant à la mairie de Couëron, par courrier postal ou voie électronique, une note précisant son intention de participer à la consultation, accompagnée d'un dossier de références. Chaque candidat ne pourra remettre qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

A l'issue de cette première étape, le Maire informera les candidats retenus.

### Deuxième étape : présentation d'un projet pour la réalisation de l'oeuvre

L'artiste ou le groupe d'artistes retenu devra envoyer sa proposition pour la réalisation de l'oeuvre artistique, comprenant au minimum des images (dont la forme est libre) et un texte d'intention. Dans la mesure où tous les élèves de l'école seront sollicités pour choisir le projet, une attention particulière doit être portée à la lisibilité des supports par les élèves.

Les candidats ou leurs groupement retenus pour cette deuxième étape recevront une indemnité de 800 €. Toutefois, le comité artistique se réserve le droit de proposer au maître d'ouvrage de réduire ou de supprimer cette indemnité allouée à un artiste sollicité à ce stade dont le projet serait manifestement insuffisant ou ne correspondrait pas aux objectifs affichés.

## 7/ Calendrier

**Publication de l'offre :** 4 mars 2019

**Remise des candidatures (date limite) :** 28 mars 2019

**Sélection des candidatures :** du 22 au 26 avril 2018

**Remise des projets artistiques (date limite) :** 28 mai 2019

**Choix du projet par les élèves :** mi-juin (semaine 24 ou 25)

**Contractualisation :** été 2019

**Conception et réalisation avec participation des élèves :** de septembre 2019 à avril 2020

**Réception de l'oeuvre :** juin 2020

## 8/ Contenu du dossier de candidature

Pour être recevable, les candidats devront obligatoirement fournir **avant le 28 mars 2019 à 16h** un dossier de candidature comprenant :

- un **CV actualisé de l'artiste** indiquant ses éléments biographiques et ses références (en cas de groupement, un CV pour chacun des membres)
- une **attestation d'inscription professionnelle** (attestation Maison des artistes ou AGESEA, ou URSSAF, n° SIRET ou autre)
- une **lettre de motivation** indiquant les orientations et l'esprit du projet que l'artiste souhaite réaliser (1 page format A4 maximum)
- un **dossier artistique actualisé** (démarche artistique, références, visuels des œuvres significatives...)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

## 9/ Critères de sélection des candidats

- la **conformité administrative** (candidats ayant fourni les documents, déclarations et attestations demandés dûment remplis et signés.)
- la **qualité artistique** du dossier de candidature,
- la **capacité et motivation de l'artiste ou du groupe d'artiste à intervenir dans un établissement scolaire, et avec des élèves**
- l'**expérience du candidat** dans le domaine artistique explicitée par des réalisations.

A l'issue de cette sélection trois candidats seront admis à présenter leur projet artistique.

---

## LE PRÉSENTATION DU PROJET ARTISTIQUE

---

## 10/ Contenu de la présentation du projet artistique

À l'issue de la première étape, les candidats admis à présenter un projet devront fournir **avant le 28 mai à 16h** un dossier d'intentions comprenant au minimum :

- un **texte d'intentions** expliquant le projet de réalisation de l'œuvre d'art
- une **présentation de la démarche participative**
- **des visuels** (dont la forme est libre) **ou tout autre dispositif utile à la présentation du projet d'œuvre**
- une **ébauche de calendrier pour la réalisation de l'œuvre**
- une **fiche technique détaillée du projet** (comprenant les modalités de construction et d'entretien)
- un **budget prévisionnel détaillé**

Dans la mesure où tous les élèves de l'école sont sollicités pour choisir le projet lauréat, une attention particulière doit être portée par le candidat à la lisibilité des supports par les élèves, notamment les plus jeunes.

## 11/ Critères d'appréciation du projet artistique

- la qualité artistique et une démarche artistique singulière et affirmée
- la cohérence du projet et la capacité de l'artiste à lui donner sens
- la prise en compte des idées émises par les élèves (voir en annexe 3, page )
- la capacité et la motivation de l'artiste ou du groupe d'artiste à intervenir dans un établissement scolaire, et avec des élèves
- l'intégration de la proposition artistique dans le site
- la faisabilité de la réalisation et de l'entretien de l'œuvre (technique et financière)
- le respect du budget alloué au projet
- le respect du calendrier (réalisation en une année scolaire)

## 12/ Modalités de dépôt des candidatures et des projets artistiques

Le dépôt de candidatures et des projets artistiques peut se faire soit en version papier, soit en version électronique, selon les modalités suivantes.

### Remise des plis sous forme papier

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté, contenant l'ensemble des pièces visées aux articles 8 et 10 du présent règlement d'appel à projets.

Les plis devront être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à l'adresse ci-dessous.

Commune de Couëron  
Service archives et patrimoine  
Place Charles de Gaulle  
44220 COUËRON  
Téléphone : 02 40 85 46 61

Les plis porteront les mentions suivantes :

Réalisation d'une œuvre au sein du groupe scolaire Jean Zay  
Candidat : .....

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

### Remise des plis sous forme dématérialisée

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Chaque transmission fera l'objet d'un accusé de réception électronique.

Si suite à son envoi, le candidat n'a pas reçu un accusé de réception, il lui est conseillé de contacter la mairie aux coordonnées indiquées dans le présent document afin de vérifier que sa candidature ou son projet a bien été pris en compte.

Formats de fichiers acceptés : en cas de transmission de candidature par voie électronique, les documents fournis doivent être dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Format PDF (.pdf),
- Formats images (.gif, .jpg et .png),
- Formats vidéos (.avi, .mp4)

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Copie de sauvegarde : Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB) ou sur support papier. Cette copie est transmise, à l'adresse indiquée au présent règlement de consultation, sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde », l'identification de la procédure concernée et les coordonnées du candidat.

Les plis qui seraient adressés après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

### **13/ Formalisation de la commande**

La commande sera formalisée par un contrat entre la ville et le lauréat qui envisagera les éléments suivants :

- modalité de cession des droits
- modalité de la participation et des interventions auprès des élèves
- réunions avec la ville et ses intervenants
- rémunération et modalité de paiement

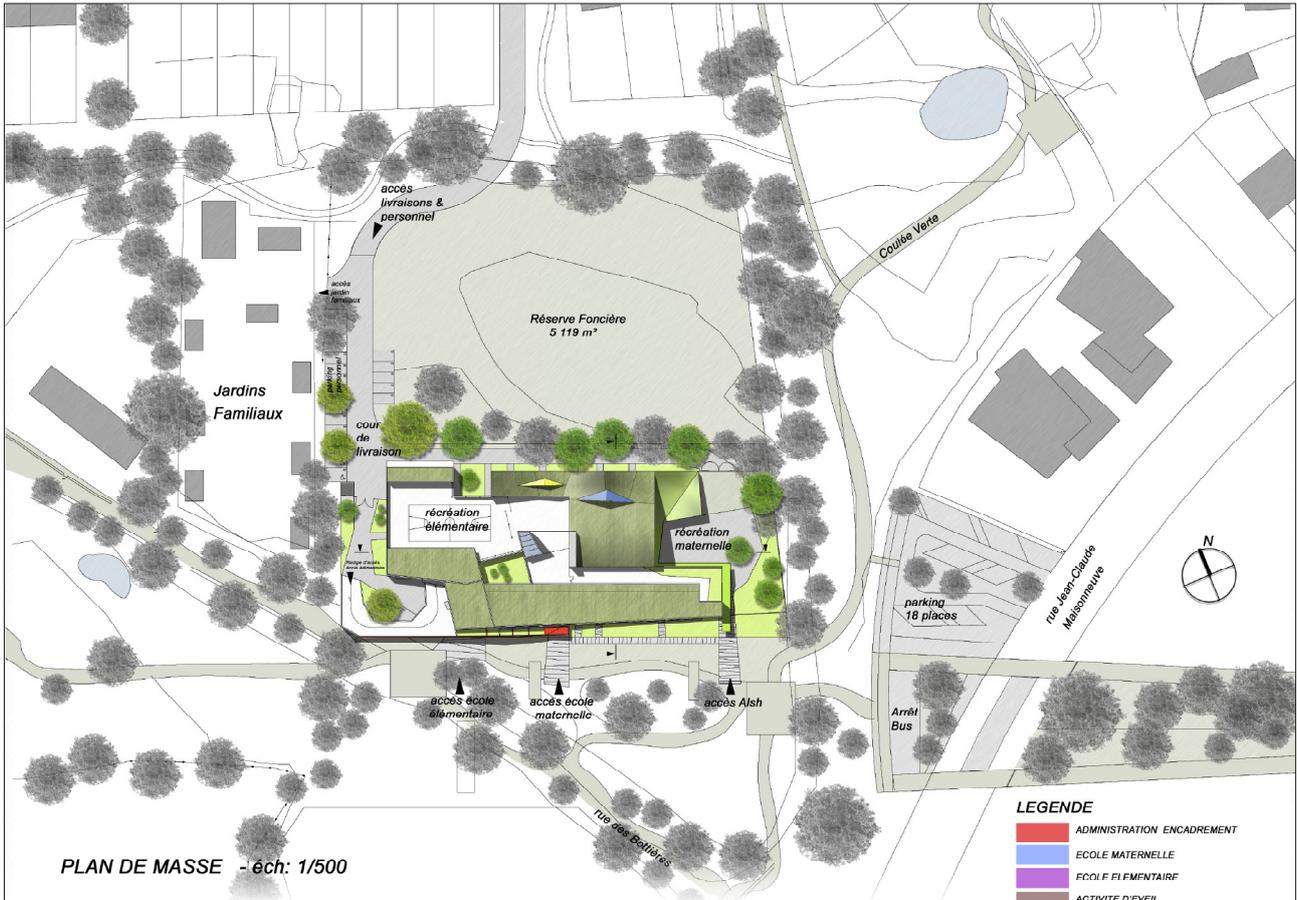
### **14/ Annexes**

1/ plans de l'école Jean Zay (insertion dans le site, rdc, étage, façades...)

2/ bilan des visites à la découverte de l'art

3/ synthèse des cahiers d'idées émises par les élèves et le personnel de l'école

# PLANS DE L'ÉCOLE JEAN ZAY



**LEGENDE**

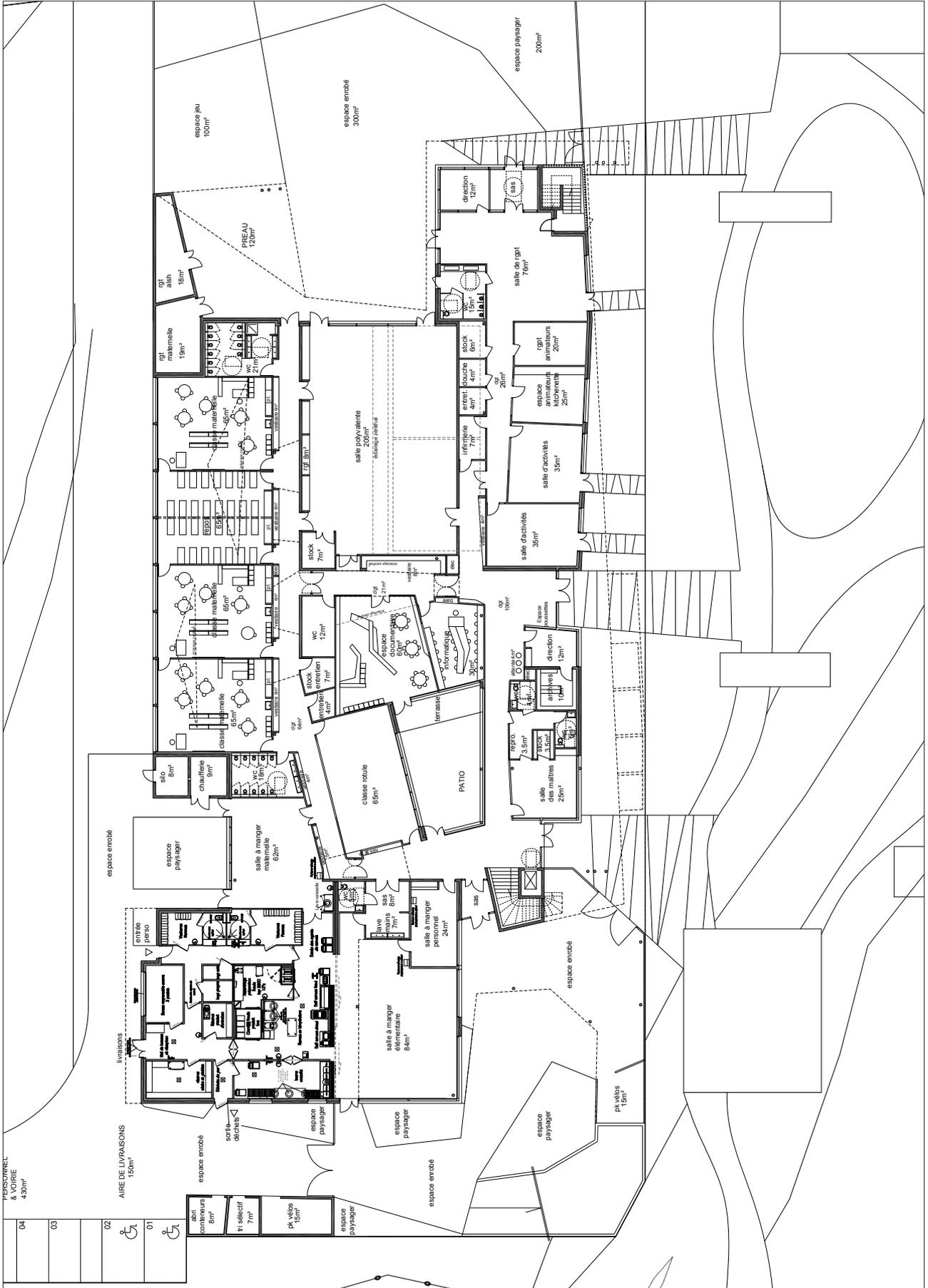
	ADMINISTRATION ENCADREMENT
	ÉCOLE MATERNELLE
	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
	ACTIVITÉ D'ÉVEIL
	RESTAURATION
	PERISCOLAIRE
	MAINTENANCE ENTRETIEN



**1 CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE DANS LA ZAC OUEST CENTRE-VILLE** *Commune de Couëron*

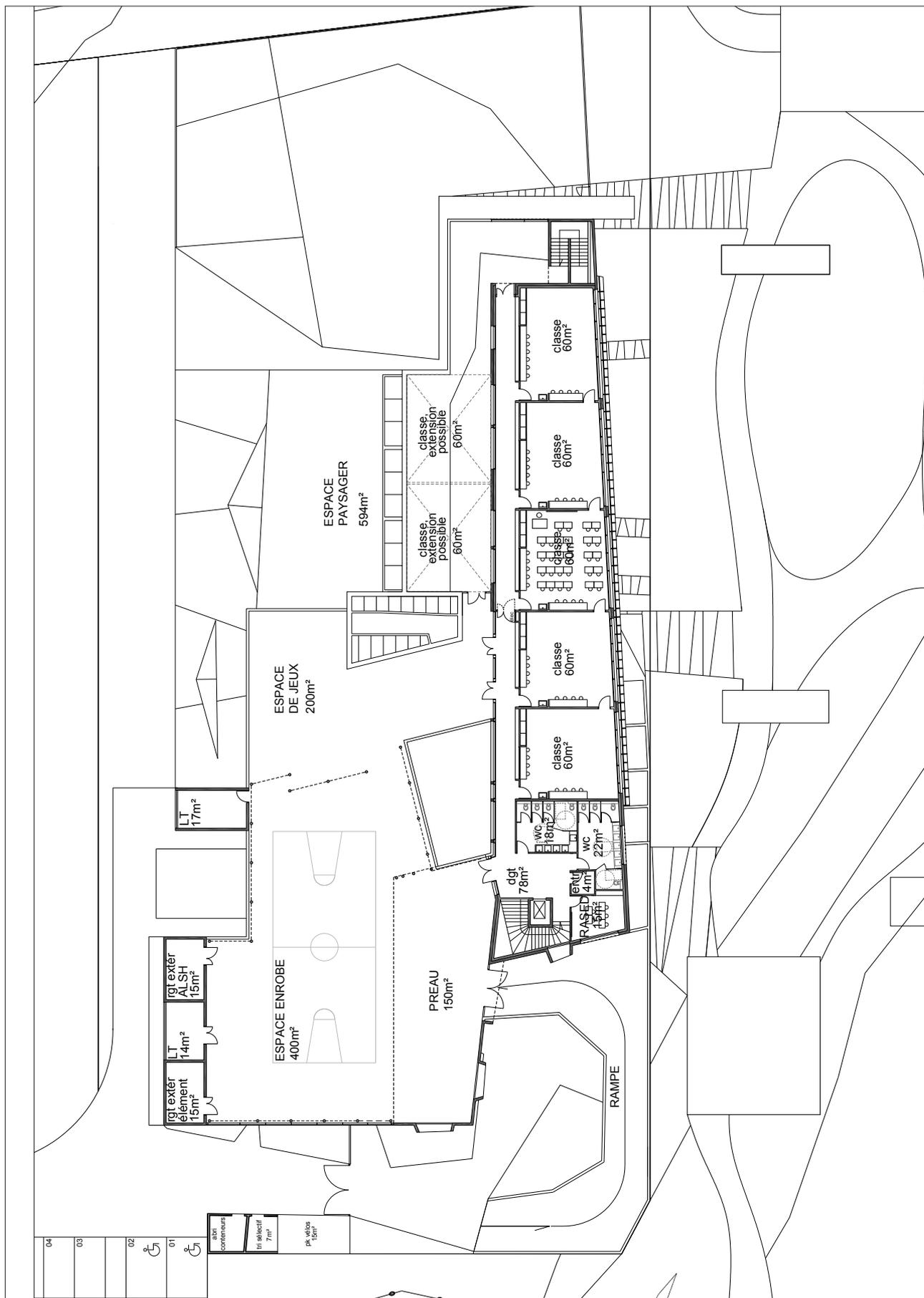
Groupe scolaire Jean Zay, projet de réalisation  
 (projet présenté lors du concours, ATELIER CUB3, Lifféré) △

# PLANS DE L'ÉCOLE JEAN ZAY



Groupe scolaire Jean Zay, plan du rez-de-chaussée  
(avant-projet, octobre 2015, ATELIER CUB3, Lifféré) 

# PLANS DE L'ÉCOLE JEAN ZAY



Groupe scolaire Jean Zay, plan de l'étage  
(avant-projet, octobre 2015, ATELIER CUB3, Lifféré)



► **Des œuvres d'art dans l'espace public à Nantes**

De la Moyenne Section au CM2, les élèves de l'école Jean Zay ont découvert au cours d'une matinée plusieurs œuvres d'art contemporaines à Nantes. Guidés par un médiateur culturel et accompagnés par leurs enseignantes et des parents, les élèves ont pu les retrouver dans la ville, les voir « en vrai », les toucher et en parler.

► **Des œuvres d'art dans trois collèges de la métropole**

À la suite de la matinée à Nantes, les élèves de la Grande Section au CM2 ont prolongé leur découverte en allant visiter un collège de la métropole où se trouve une oeuvre d'art réalisée dans le cadre du 1% artistique.

Ce document est une restitution de leurs découvertes et de leurs réflexions.



**Oeuvre de Barto et Barto**

devant l'hôpital et la Faculté de Médecine

« *c'est pour faire que le mur soit plus joli* »  
« *on dirait des immeubles dessus  
et ils ressemblent à ceux qui sont en face* »



**Radiographie des Temps d'ORLAN**

dans la Faculté de Pharmacie et la BU Santé

« *on voit des visages, ils sont bizarres  
et il font un peu peur* »  
« *j'ai bien aimé les différentes parties à découvrir* »



**L'Absence de Atelier Van Lieshout**

devant l'Ecole d'architecture

« *en fait c'est un bar bleu avec plein de bosses !* »  
« *c'est super de pouvoir la toucher  
et de faire le tour* »



**Ping Pong Park de Laurent Perbois**

dans le square de l'île Masbon

« *j'aime beaucoup qu'on puisse jouer  
avec l'œuvre d'art* »  
« *c'est bien les différentes parties* »



**La Canadienne du Collectif Fichtre**

près du Palais de Justice

« *on dirait un tipi ou une tente* »  
« *ça doit être bien de manger à l'intérieur* »  
« *j'aime bien les couleurs* »



**The Zebra Crossing de Angela Bulloch  
et Air de Rolf Julius** devant l'immeuble Manny

*« on dirait comme des chants d'oiseaux et il faut faire  
le silence pour l'entendre » « c'est drôle le passage  
piéton qui entre dans le magasin »*



**Table Ronde du Collectif Fichtre**  
devant l'Ecole des Beaux-Arts

*« j'ai aimé pouvoir manger  
sur une œuvre d'art »  
« il y a plein de place et on est à l'abri »*



**Le Mètre à Ruban de Lilian Bourgeat**  
dans la cour d'un bâtiment de bureaux

*« une œuvre d'art pour un géant »  
« c'est comme un mètre  
mais en beaucoup plus grand »*



**Autoportrait(s) d'un passage de Laurent Moriceau**  
Collège Lucie Aubrac, Vertou

*« c'est bien que les élèves fassent l'œuvre d'art »  
« j'aime beaucoup tous les drapeaux colorés  
avec plein d'images différentes »*



**Socles Mots de Martine Harle et Sophie Larger**  
Collège Anne de Bretagne, Saint-Herblain

*« on dirait des bancs mais c'est dommage  
qu'on ne puisse pas s'asseoir »  
« moi, j'aurais mis l'œuvre dans l'entrée du collège »*



**L'horloge chromatique et les couleurs du temps**  
de C. Rivalin et F. Bragigand Collège Sophie Germain, Nantes

*« j'ai aimé toutes les couleurs qui décorent  
les couloirs et les salles de classe »  
« c'est super que les élèves puissent avoir un agenda  
de couleurs qui fait partie de l'œuvre »*

### ► Les élèves de l'école

La découverte d'œuvres d'art en classe et dans l'espace public a permis de **confronter le regard des élèves à des œuvres d'art contemporaines**. Par la suite, ils ont été amenés à proposer leurs idées, leurs envies pour la future œuvre de leur école. Ces idées, partagées et discutées en classe, ont été rassemblées dans des **cahiers d'idées réalisés par les élèves eux-mêmes** : un cahier par classe, de la Moyenne Section au CM2.

### ► Les adultes de l'école

Les enseignants, les animateurs périscolaires et le personnel de l'école ont également été sollicités pour partager leurs idées dans deux cahiers qui leur étaient dédiés.

Ce document est une synthèse des idées qu'ils ont émises.

Une version numérique des cahiers d'idées est disponible sur demande.

### Idées essentielles (dans 100% les cahiers d'idées)

- une œuvre **multicolore, arc-en-ciel**
- une œuvre **qu'on peut toucher** « *des choses que je peux toucher* »

### Lieux envisagés pour la ou les œuvres d'art

- d'une manière générale, les lieux envisagés par les usagers de l'école sont les **lieux de passage et les lieux partagés**, mais pas l'intérieur des classes
- à l'extérieur de l'école : **les deux cours, la rampe d'accès, le patio, les murs extérieurs**
- à l'intérieur : **les murs et les sols, les différents couloirs**
- cheminement : **matérialisation des parcours, peinture au sol...** « *un pot à crayons avec des mots choisis par les élèves disposés au sol, comme des chemins qui partent du pot vers d'autres endroits...* » ; « *un parcours sonore sur la rampe d'accès* »

### Univers (du plus cité au moins cité)

- **Jeux** : ballons, balles colorées, toboggans, damier, marelle, toupie, memory, fête
- **Nature** : arbres, fleurs, animaux (loup, éléphants, escargots), jardin/parc, oiseaux dont cigognes
- **Ecole** : crayons (très importants), trousse, cahiers, cartables
- **Fantasy** : animaux hybrides, robots, monstres, fantômes
- **Culture** : monuments existants (tour Eiffel, tour à plomb, muraille de Chine, ville de Couëron...), œuvres d'art existantes (Joconde...)
- **Corps** : bonhomme, visages, nez, yeux
- **Récit** : une œuvre qui raconte une histoire, des poèmes, des mots choisis...
- **Valeurs** : liberté, partage, tolérance, dialogue

### Usage / Fonction

- **du mobilier** : tables, sièges évolutifs, arbre à livres,
- **un jeu** : l'idée de pouvoir jouer, interagir avec l'œuvre est essentielle (50% des cahiers)  
« *une œuvre d'art de monstre, on peut entrer par la bouche et on peut sortir par les yeux* »
- **un espace** : pour s'isoler, rêver, s'évader, se cacher, réfléchir, jouer, sauter,  
« *une machine pour voyager dans le temps et dans l'espace* »,  
« *une structure en forme de tipi avec un cinéma, des jeux vidéo, une piscine à balles...* »

## Forme

- **Forme en 3D** : sculpture, volume dans lequel on peut entrer (60% des cahiers) : « *une cabane géante avec deux étages* », « *une tente dans la cour avec des jeux à l'intérieur pour être au chaud* », « *un tipi* »
- **Forme en 2D** : formes graphiques, peinture, fresque (40% cahiers) : « *un dinosaure dessiné sur un mur avec plein de couleurs* »

## Mouvement / Évolution

- **une œuvre en mouvement** « *un hélicoptère suspendu pour qu'il bouge* »
- **une œuvre évolutive** qui changerait de couleur en fonction du temps, ou qui changerait tous les jours, toutes les semaines, d'année en année...

## Musique / Son

- peu évoqué (5% des idées)
- souvent associé à une œuvre matérielle ou un cheminement « *un tapis de boules de couleur, et quand on marche dessus, ça fait du bruit* »

## Participation à la réalisation de l'œuvre

- choisir les couleurs, choisir les mots,
- peindre, faire des dessins « *Ce tableau est une peinture sur un mur. On aimerait aider l'artiste à le faire* »  
« *des drapeaux peints par les élèves et installés à l'extérieur de l'école* »